

ORTHOPHONISTE, ORTHOPTISTE ET PSYCHOMOTRICIENNE EN EXERCICE COORDONNÉ

Etude de cas cliniques



**Séminaire pédiatrie et
parcours patients**
30 avril 2024

Floriane THOMAS
Orthophoniste

Juliette WYFFELS
Orthoptiste

Justine EKK
Psychomotricienne D.E.

Sommaire

Introduction

Questionnons les représentations

Présentation de deux cas cliniques

Echanges et questions

Pour commencer, connaissez-vous nos différentes professions?

A vos téléphones pour répondre à ces quelques questions

Directement avec votre appareil photo ou avec une application dédiée



Éléments de réponse à retenir...

La prescription médicale est obligatoire pour les trois professions (avec quelques exceptions selon le lieu d'exercice)
L'intitulé des prescriptions doit être « **Bilan** [orthophonique] ou [psychomoteur] ou [neurovisuel] **avec rééducation si nécessaire** »

L'orthophoniste et l'orthoptiste sont remboursés (CPAM + Mutuelle), alors que la psychomotricité n'est pas remboursée par la CPAM (quelques possibilités de financement sont possibles)

L'exercice de ces 3 professions peut se faire en libéral mais également en hôpital, établissement médico-social, structure privée, ...

Nous ne travaillons pas qu'auprès des enfants

Nous avons toutes les trois une place dans la prise en charge des troubles du neurodéveloppement

Il n'y a pas « d'ordre » idéal pour mettre en place ces prises en charge, celui-ci est dépendant de nombreux facteurs (disponibilité des praticiens, impact fonctionnel, coût financier, ...)



Présentation de deux cas cliniques

TOM

Plainte initiale

- Beaucoup d'agitation depuis petit
- Entrée en CP difficile
 - Difficulté de lecture
 - Ne tient pas en place
 - Souvent privé de récré

Antécédents médicaux et familiaux

- Né prématuré (31 SA)
- Otites à répétition (amygdalectomie et végétations à 4 ans)

- Sa grande sœur présente des difficultés scolaires importantes (classe ULIS + SESSAD)

Développement langagier et psychomoteur

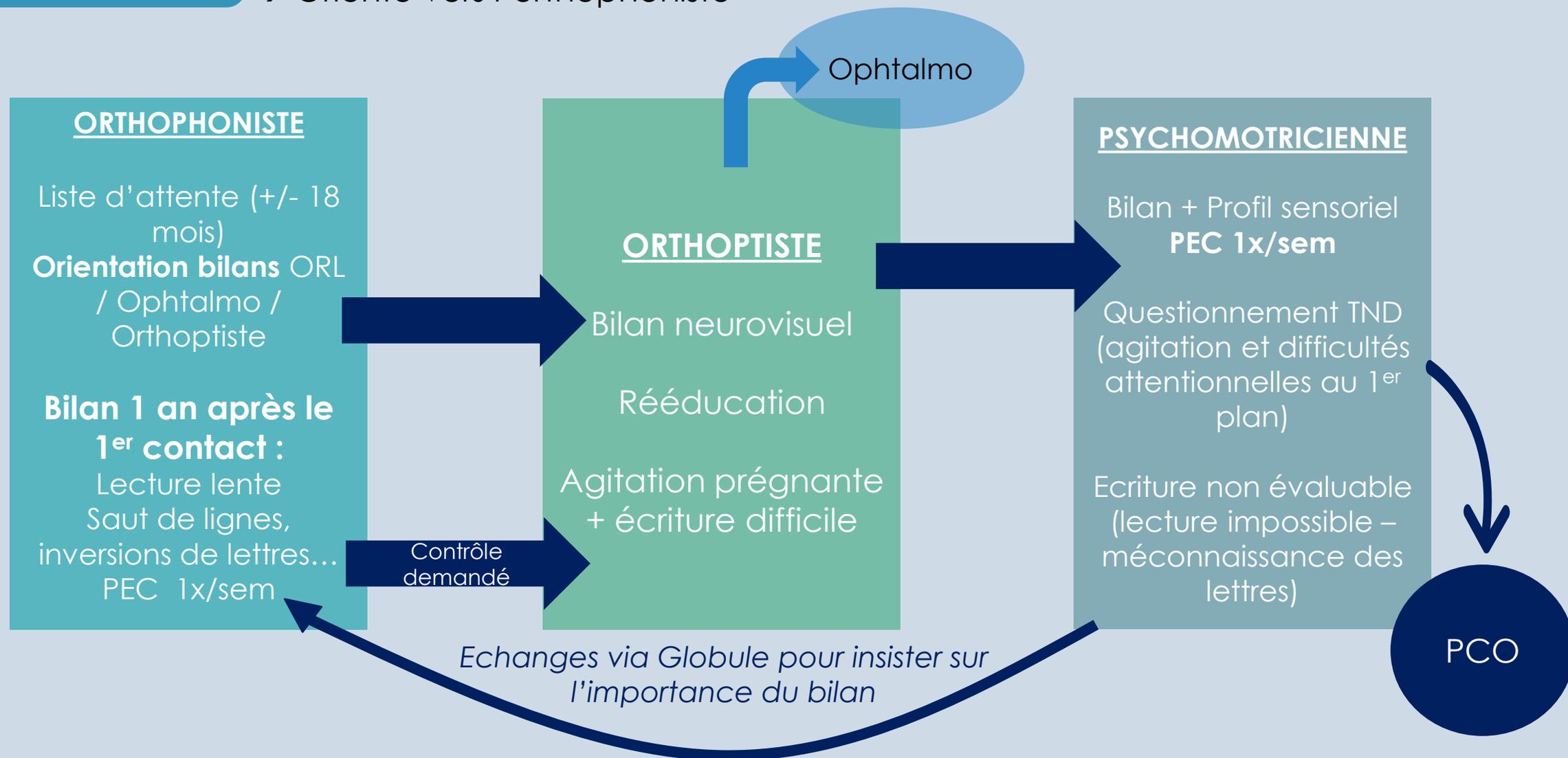
- Retard de langage (certains mots restent difficiles à prononcer)
- Marche autonome à 18 mois, pas de difficultés pour apprendre le vélo

TOM

3 mois après l'entrée en CP

→ l'enseignante s'inquiète des difficultés d'entrée dans la lecture

→ Oriente vers l'orthophoniste



LOLA

Plainte initiale

- Quelques difficultés repérées en CM1-CM2 (compréhension écrite, lenteur)
- 1^{er} trimestre 6^{ème} : alerte des professeurs sur les difficultés de compréhension + difficulté à gérer la charge de travail

Antécédents médicaux et familiaux

- Née à terme
- RAS au niveau médical – Contrôle ORL ok
- Ophtalmo : contrôle en CP, lunettes de repos qu'elle ne porte pas

- Difficultés scolaires chez le père

Développement langagier et psychomoteur

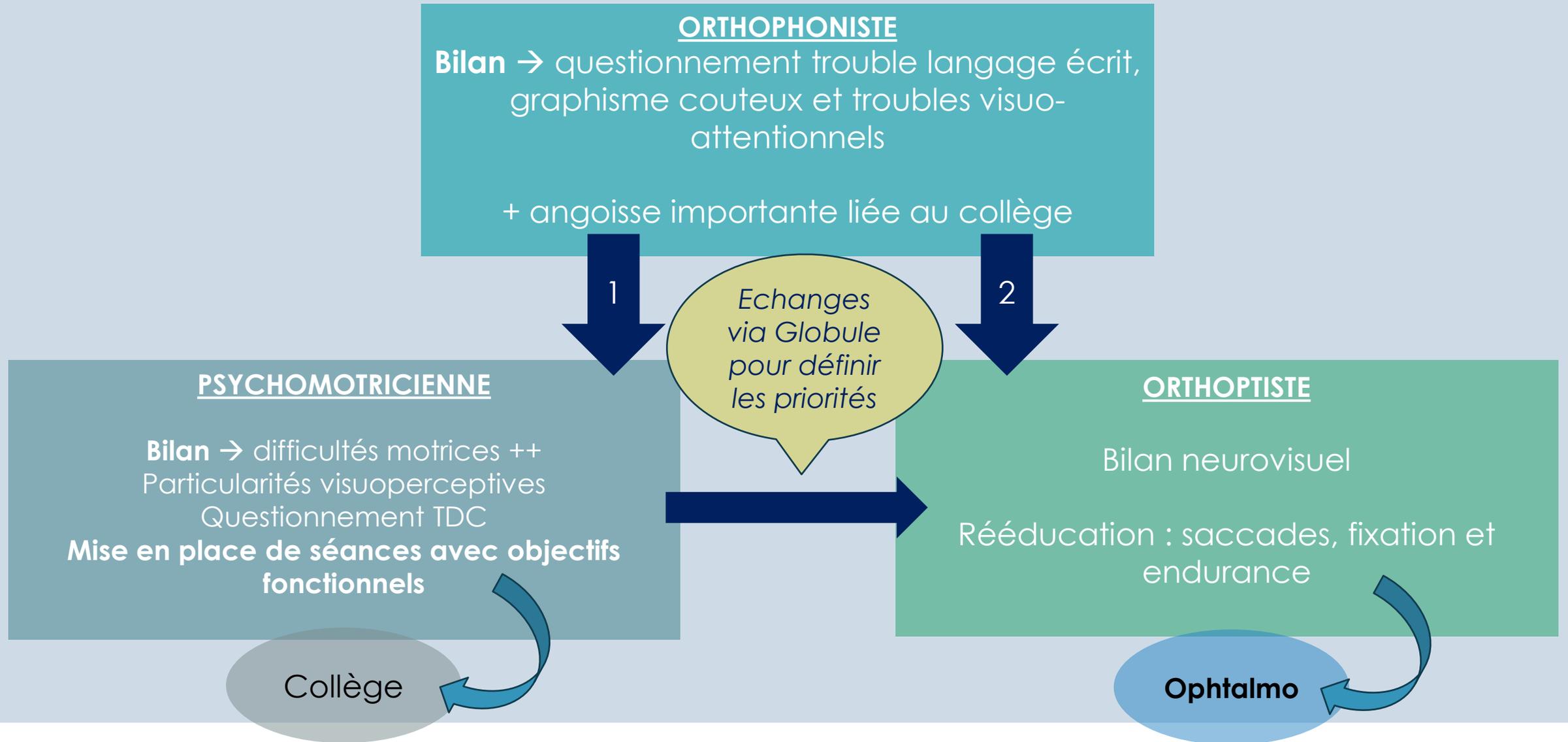
- RAS au niveau du langage oral
- Peu de 4 pattes , marche autonome à 20 mois, n'a jamais fait de vélo (pas envie)

LOLA

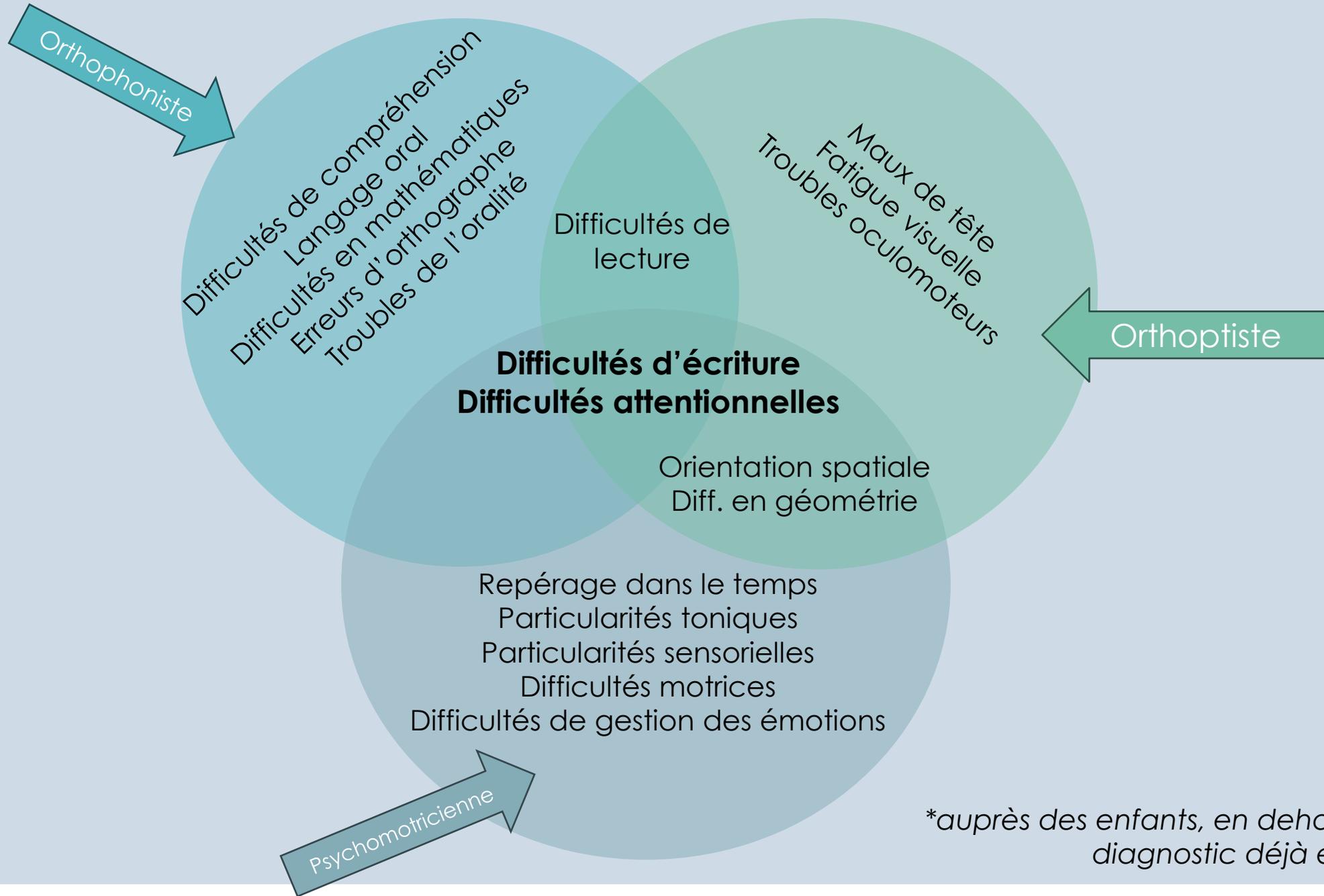
L'enseignante de CM2 oriente vers bilan orthophonique

→ Pas d'inquiétude des parents : inscription liste d'attente sans autres démarches

→ Bilan orthophonique 4 mois après l'entrée en 6^{ème}



En résumé : quel(le) pro pour quel trouble?*



**auprès des enfants, en dehors d'un diagnostic déjà établi...*

DES QUESTIONS OU DES
REMARQUES



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Floriane THOMAS
Orthophoniste

florianethomas.thomas@gmail.com

Juliette WYFFELS
Orthoptiste

juliette.wyffels@gmail.com

Justine EKK
Psychomotricienne D.E.

jekk.psychomot@gmail.com